RCS : EVRY
Code greffe : 7801

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de EVRY atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2010 B 03388
Numéro SIREN : 528 318 991
Nom ou dénomination : ABOUKRAT FINANCE

Ce dépôt a été enregistré le 27/07/2020 sous le numéro de dépôt 12698

# Greffe du tribunal de commerce d'Evry

## Acte déposé en annexe du RCS

Dépôt :

| | |
|---|---|
| Date de dépôt : | 27/07/2020 |
| Numéro de dépôt : | 2020/12698 |
| Type d'acte : | Rapport du commissaire à la transformation<br>Divers |

Déposant :

| | |
|---|---|
| Nom/dénomination : | ABOUKRAT FINANCE |
| Forme juridique : | Société à responsabilité limitée |
| N° SIREN : | 528 318 991 |
| N° gestion : | 2010 B 03388 |

Copie certifiée conforme
FL / 27/07/2020 18:00:42
N° de dépôt - 2020/12698 / 528318991

Cabinet FERRE
AUDITEUR LÉGAL
EXPERTISE COMPTABLE

# Rapport du commissaire à la transformation de la Société à Responsabilité Limitée ABOUKRAT FINANCE en Société par Actions Simplifiée

SARL Cabinet FERRE : Société à Responsabilité Limitée au Capital de 31 000 €
Centre d'affaires Les Loges – Saint Sylvain d'Anjou
49480 Verrières-en-Anjou
Téléphone : 02 41 32 64 29
Fax : 02 41 86 92 30
E-Mail : contact@cabinet-ferre.com
N° RCS: B 451 538 771

Copie certifiée conforme
FL / 27/07/2020 18:00:42
N° de dépôt - 2020/12698 / 528318991

**ABOUKRAT FINANCE**
**Société à Responsabilité limitée**
**Au capital de 31.914 €**
**Centre Commercial des Jardins de Concy**
**- Rue Gustave Caillebotte**
**91330 YERRES**

**R.C.S EVRY 528 318 991**

# Rapport du commissaire à la transformation de la Société à Responsabilité Limitée ABOUKRAT FINANCE en Société par Actions Simplifiée

Aux associés,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision des associés en date du le 24 juillet 2020, en application des dispositions de l'article L. 223-43 du Code de commerce et de l'article L. 224-3 du même code, nous avons établi le présent rapport afin :

- De vous présenter notre analyse sur la situation de votre société ;

- De vous faire connaître notre appréciation sur la valeur des biens composant l'actif social et, le cas échéant, sur les avantages particuliers stipulés et de nous prononcer, en application des dispositions de l'article R.224-3 du code de commerce, sur le montant des capitaux propres par rapport au capital social.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté notamment à analyser la situation de la société au regard de caractéristiques financières et d'exploitation.

La synthèse de cette analyse est la suivante :

La société a été constituée le 16 novembre 2010 sous la forme d'une Société à Responsabilité Limitée.
La société a pour objet la supervision et la gestion des filiales du groupe ABOUKRAT Finance.

Au cours des deux dernières années, l'activité a généré une hausse du chiffre d'affaires. A ce titre, le chiffre d'affaires s'est établit à 30.503 € au 31 décembre 2019 contre 20.144€ au 31 décembre 2018.

Copie certifiée conforme
FL / 27/07/2020 18:00:42
N° de dépôt - 2020/12698 / 528318991

En contrepartie, les coûts d'exploitation se sont élevés à 105.472 € au 31 décembre 2019 contre 154.650 € au 31 décembre 2018, ce qui a conduit à un résultat d'exploitation de -71.688 € au 31 décembre 2019 contre -134 507 € au 31 décembre 2018.

Les capitaux propres de la société s'élèvent à 10.214.006 euros au 31 décembre 2019.

Dans le cadre de la transformation envisagée, la situation de votre société, telle qu'elle est analysée ci-dessus, n'appelle pas d'observation de notre part.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté :

- A contrôler par sondages les éléments constitutifs du patrimoine de la société en termes d'existence, d'appartenance et d'évaluation ;

- A vérifier si, compte tenu des évènements survenus depuis la date de clôture du dernier exercice, le montant des capitaux propres déterminé selon les mêmes règles et méthodes comptables que celles utilisées pour l'établissement des derniers comptes annuels est au moins égal au montant du capital social.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la valeur des biens composant l'actif social.

Sur la base de nos travaux, nous attestons que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social.

Verrières-en-Anjou, le 24 juillet 2020.

SARL Cabinet FERRE
Représentée par Pascal FERRE
Commissaire à la Transformation
Commissaire aux comptes inscrit auprès de la Compagnie Régionale d'Angers

Copie certifiée conforme
FL / 27/07/2020 18:00:42
N° de dépôt - 2020/12698 / 528318991